



Ma société à mis fin à ma période d'essai

Par **snoop13120**, le **07/08/2009** à **14:01**

Bonjour,

Suite à la prolongation de ma période d'essai, ma société m'a soumis (aujourd'hui le 7 Août) un document en main propre en double exemplaire m'informant que mon contrat de travail prendrait terme à la date du 4 septembre 2009 (avec un préavis de 4 semaines).

Etant donné du manque d'activités celle ci m'a invité à rester à mon domicile pour une période de 2 semaines (inter contrat) et de reprendre pour 2 autres semaines soit à compter du 24 Août jusqu'au 4 septembre 2009.

Je souhaiterai donc savoir un maximum d'information concernant ma situation, et plus particulièrement concernant le solde de mes congés que je n'ai pas pris.

Par ailleurs je souhaiterai savoir si ma société doit me verser une quelconque indemnité suite à la rupture de ce contrat.

S'il est légal que je reste à mon domicile durant ma période d'essai.

Par ailleurs je n'ai pas signé ni renvoyé la lettre qui m'a été remise en main libre et je souhaiterai savoir sous qu'elle forme je dois la renvoyer et sous qu'elle délais?

Merci pour tout